

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par raison de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

# La Revue Canadienne,

DU MOND POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LETOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie

Progrès.

PARAISANT LES Mardi et Vendre

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul, 12 \$  
Abonnement à l'Album annuel, Littéraire et Musical, seul, 12 \$  
Aux deux publications réunies, 24 \$  
Tout Instituteur s'abonnant et payant l'année entière, moitié prix ci-dessus!

PRIX DES ANNONCES.  
Six lignes et au-dessous, première insertion, 25 cts  
Six lignes et au-dessous, deuxième insertion, 20 cts  
Au-dessus de six lignes, 15 cts  
Toute insertion subséquente, le quart du prix (à franchir les lettres.)

Feuilleton de la Revue Canadienne.

## ISOLINE.

II.

Un hennissement bruyant vint couvrir la voix de Gaston.

—Plait-il ? fit M. d'Essanges.  
—Le fils du général Harmant.  
—Est-il possible ?  
—Dans un instant, les embrassements de mon père vous confirmeront ce que je dis.

A cette révélation inattendue, le marquis crut devoir user d'un stratagème inouï pour se soustraire à décliner son nom, ainsi qu'il l'avait promis ; une faible distance les séparait encore du château, et pour la franchir plus vite, il osa, sans être vu, l'épingle de sa cravate, et l'enfonça très avant dans la culotte de son cheval, qui, à une douleur aussi vive, prit un élan digne d'un hippogriph, et arriva à la porte du château en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire.

Gaston, croyant qu'une vitesse si imprévue pourrait être funeste au marquis se mit à le suivre de son mieux, mais en vain. Ce dernier simula d'avoir maîtrisé sa bête, et attendit le jeune capitaine avant d'entrer dans le château où allaient se dérouler d'étranges scènes.

—Je craignais que votre cheval ne se fut emporté dit Gaston en rejoignant le marquis. Par quel caprice a-t-il donc pris les devans avec tant d'énergie.

—Quelle chose l'aura probablement effrayé.

Il entrèrent dans une vaste cour précédant le principal corps de logis, et remirent leurs chevaux aux domestiques, qui leur donnèrent tous les soins convenables.

—Benoît, dit le capitaine, avertis mon père que je suis arrivé, et sois prudent en lui annonçant cette nouvelle.

—Il suffit, Monsieur, le général se promène dans le parc avec Mademoiselle, faut-il lui dire que vous êtes en compagnie.

—Sans doute.

—Et vous lui remettez ceci, dit M. d'Essanges en donnant sa carte à Benoît.

On les fit entrer dans la salle basse, d'où ils pouvaient voir dans le lointain le général s'acheminant lentement vers eux.

—Maintenant que vous me connaissez, Monsieur, puis-je sans indiscretion vous demander le but de votre visite chez mon vieux père ?

—C'est une réconciliation.

—Une réconciliation ! Le général était donc un ennemi pour vous, Monsieur ?

—Au contraire, dans ma famille les haines ne sont pas héréditaires.

—Je ne vous comprends pas encore.

—Je viens accomplir un dernier vœu au lit de mort de mon père, qui fut l'ennemi de votre.

—Un ennemi ! je n'en connais qu'un qui, maintenant, a perdu tout son pouvoir. Comment vous nomme-t-on, Monsieur ?

—Le marquis d'Essanges.

—Le marquis d'Essanges ! J'aurais dû le deviner plus tôt, dit Gaston en se levant, et j'imaginais qu'à cette heure nous ne serions pas sous le même toit.

Il se fit un moment de silence pendant lequel le marquis observait froidement la colère subite de Gaston.

—Pour expier les fautes de mon père, dit-il enfin, je dois supporter les injures les plus sanglantes que vous m'adresserez, Monsieur ; c'est la dernière volonté d'un mourant.

—Et si le marquis, à son lit de mort, ne vous eût pas tracé ce plan de conduite, y fussiez-vous venu de votre chef ?

—Je le jure, fit M. d'Essanges en posant la main droite sur son cœur. *Tel père tel fils* est un faux proverbe. Et sans outrager la mémoire de mon père, je dirai hautement qu'on n'hérite pas toujours de tel crime ou de telle vertu. Durant sa vie, le marquis fut ambitieux ; il arriva au pouvoir et s'y éleva aussi haut qu'il le voulut ; car, vous le savez, il ne fut dominé que par la différence d'une couronne. Pour se maintenir dans ces régions, il dut suivre une politique tracée d'avance pendant l'exil des Cent-Jours, et aussitôt le retour des Bourbons, une liste lui fut remise. Votre père était du nombre de ceux qui faisaient ombre à la politique d'alors.

—Je me rappellerai toujours, dit Gaston avec énergie, le récit de ces circonstances fait par le général lui-même. On vint l'arracher au milieu de sa famille, malgré son désespoir, pour le traîner nuitamment devant un tribunal secret qui jugeait sans appel ; et mon père fut condamné à mort pour crime de félicité ; et sans le dévouement d'une personne amie qui facilita son évasion, il eût subi, comme ses compagnons d'armes, un sort indigne de tant de vertus.

—Le marquis ne connaissait pas le général particulièrement ?

—Qu'importe à la vengeance, qu'elle soit directe ou indirecte, si elle est calculée de façon

à porter les mêmes coups ? Pouvez-vous mesurer maintenant le tort immense que votre famille eût fait à la mienne, si une autre destinée n'eût pas détourné le bras qui voulait frapper ?

—Je dois vous rendre toutes les satisfactions possibles, Monsieur, et je déplore, croyez-le bien, ces époques fatales qui ont fait de vous priver d'un père si vénérable. Avant de quitter la terre, l'homme se purifie, si je puis parler ainsi, de toutes les souillures qui corrompaient son âme ; à ce moment suprême, il jette un dernier coup d'œil sur son passé, et regrette amèrement les erreurs ou l'égoïsme et l'ambition l'avaient entraîné. Je viens donc demander pardon pour mon père ; serez-vous assez inexorable pour ne pas l'absoudre de son repentir ?

—Voici ma réponse :

Gaston tendit la main au marquis, qui la serra avec effusion.

—Merci ! merci !

—Maintenant, monsieur le marquis, je vous suis dévoué corps et âme ; et afin de cimenter notre amitié, permettez-moi de courir au devant de mon père pour l'embrasser d'abord, puis plaider votre cause ensuite, et par ce moyen vous éviter une pénible explication.

—Vous ne m'avez pas laissé le temps de vous supposer autant de générosité ; puisqu'il en est ainsi, remettez cette lettre au général ; ce sont les dernières pensées de mon père ; c'est aussi la sanction d'un repentir sincère dont il m'a fait l'interprète.

III

Le marquis resta seul un instant, redoutant que le vieillard demandât inflexible à ses amendemens ; cependant il vit au loin Gaston s'approcher du général et lui remettre la missive ; rien dans les mouvemens de ce dernier n'indiquait qu'après l'avoir lue, il conservât encore sa haine à la mémoire de M. d'Essanges ; au contraire, il crut apercevoir dans l'attitude du vieux châtelain un air de bienveillance et l'oubli du passé. Cette pensée rassérêna son âme, et il attendit l'entrevue avec plus de courage.

Depuis un instant, Renaud (c'était le nom du sauveur de Gaston) attendait son jeune capitaine, et tout en se promenant de long en large ses yeux ne quittaient pas le visage du marquis, qui, voyant la persévérance du hussard, se mit à l'observer à son tour avec non moins d'attention.

Renaud était ce qu'on appelle communément une vieille moustache ; il avait environ cinquante ans et un coup de sabre obliquement imprimé sur sa joue gauche. C'était suivant sa pittoresque expression, le premier galon qu'il avait reçu en Afrique, dont il quittait le sol pour la première fois depuis qu'elle était devenue colonie française. Les capacités ne lui manquaient pas, et si, après quinze années de service, il ne revenait que simple brigadier, c'est qu'il changeait volontiers de régiment lorsque le sien retournait en France, et par ce moyen renouait à son grade. Souvent on lui demanda ce qui l'attachait à la terre africaine, et sa réponse fut toujours :

—J'y mourrai, ou je retrouverai ce que j'y ai perdu.

On fit maintes fois des tentatives pour en savoir davantage, mais Renaud n'alla jamais plus loin.

Dans les dernières affaires d'Isly, son capitaine se trouvant engagé dans une retraite de Marocains, il courut à son secours ; Gaston eût péri infailliblement si son brigadier par un sang-froid et une énergie héroïques, ne l'eût débarrassé sur-le-champ de deux malencontreux ennemis. Par ce trait de bravoure, Renaud sut s'attacher son supérieur au point que celui-ci, dans un congé qu'il prit, voulut le présenter à son père pour lui donner la preuve que les soldats de l'empire avaient des successeurs en courage.

Pour atténuer l'effet d'une entrevue instantanée et ménager la joie qu'elle devait causer au général, son fils usa d'un moyen assez prudent, c'est-à-dire qu'il alla au devant de lui pour qu'avant de le presser sur son cœur, son père eût le temps de maîtriser graduellement une émotion dangereuse à son âge.

En effet, Gaston avait une grande partie de l'avenue à parcourir pour rejoindre le général Harmant qui depuis cinq minutes le voyait avancer vers lui. Sa réception eut donc tout le succès qu'il en attendait.

Il y avait à peu près deux ans qu'Isoline n'avait pas vu son frère (c'est ainsi qu'elle l'appelait encore) ; aussi s'abandonna-t-elle à tout le plaisir qu'elle éprouvait de le revoir. Tant de grâces et de charmes réveillèrent l'amour du jeune capitaine, qui posa ses lèvres frissonnantes sur le front candide de la jeune fille ; une pensée profane traversa immédiatement son esprit et Isoline rougit légèrement du baiser qu'elle avait reçu. Tous deux prirent ensuite le bras du noble vétéran, et s'acheminèrent vers leurs nouveaux hôtes.

Il eût fallu la puissance du cmyon de Charlet pour esquiver avec vérité l'attitude si solennelle de ces trois personnages, dont deux pleins de force et de sévé semblaient étayer cet édifice

humain, qui portait encore sur sa tête la neige de soixante-quinze hivers.

Enfin ils arrivèrent au château. Renaud et le marquis firent un mouvement de surprise en apercevant Isoline et semblèrent s'interroger dans un regard. Tous deux saluèrent profondément.

—N'est-ce pas, Messieurs, qu'on ne doit pas craindre l'orage lorsqu'on est soutenu par tant de jeunesse ?

Le marquis répondit par un sourire respectueux.

—Mon fils m'a parlé de vous, Messieurs, et comme lui je suis fier de votre amitié, dit le général en leur tendant la main.

Au même instant, Benoît vint annoncer que le dîner était servi.

—Votre bras, Monsieur d'Essanges, dit Gaston au marquis.

Renaud, en entendant prononcer ce nom, manifesta un air stupéfait qui fut remarqué de chacun.

Toutefois, on passa dans le salon où un dîner splendide, quoique improvisé, attendait qu'on lui fit honneur.

Depuis un instant M. d'Essanges et Renaud ne cessèrent de porter sur Isoline, placée en face d'eux, un regard scrutateur, et retombaient ensuite dans une profonde réflexion.

On annonça le curé.

—Vous n'oubliez pas l'appel, dit le général avec franchise ; maintenant nous sommes au complet, et pouvons parler avec toute la liberté du cœur. Ces messieurs sont mes meilleurs amis.

Il désignait le marquis et Renaud.

—Asseyez-vous, mon digne ami, et faites comme nous.

Le dîner fut court et joyeux.

—Au nom de mon père, Messieurs, dit Gaston en se levant, je vous invite à demeurer quelques semaines au château pour assister à la célébration de mon mariage avec Mlle Isoline, sa fille adoptive.

—Et si ma voix et mes souvenirs ne me faisaient pas défaut, je vous raconterais, reprit le vieillard, l'histoire de cette enfant que depuis son jeune âge j'ai pris sous ma tutelle.

Et il regardait la jeune fille avec un paternel orgueil.

—Et bien ! mon père dit Isoline, je suppléerai à votre mémoire, et si ces messieurs daignent me prêter leur attention ; je la leur dirai moi-même.

A une pareille proposition, chacun témoigna un vif désir d'entendre la jeune narratrice, qui avant de commencer, prit une attitude sérieuse et tout-à-fait de circonstance.

—C'était en 1830, dit-elle, la régence d'Alger venait de tomber au pouvoir de la France, et une partie de la population dontait encore du coup terrible que le destin lui portait. Au nord-est de la ville était une famille indigène, qui, faisant commerce de piraterie, résolut de défendre son foyer domestique jusqu'à ce que la mort lui prouvât la déchéance africaine ; sa femme trouva des imitateurs qui accrurent le nombre à tel point qu'en très-peu de temps il se forma un corps assez compacte pour soutenir une lutte acharnée. L'attention des Français fut éveillée par une semblable résistance, mais que pouvait une poignée de gens, quoiqu'ils fussent décidés à mourir contre une armée entière encore égarée par les lauriers qu'elle venait de conquérir ? Ils furent taillés en pièce, et leur détermination ne fit qu'augmenter le carnage, au milieu duquel une jeune enfant courait tout éplorée en invoquant Mahomet qu'il la protégeât. Le prophète fut sourd à ses prières, mais le vrai Dieu ne la perdit point de vue, car elle fut recueillie et amenée devant un homme qui lui promit de l'adopter et de la protéger. Cette enfant, qu'un bienveillant accueil rassura complètement, c'était moi-même, et mon protecteur, le voici.

Avec ces derniers mots Isoline jetait un regard plein de tendresse filiale sur le général.

Et celui-ci sentit tout à coup ses yeux se mouiller.

—On me fit des questions, autant que je puis me rappeler, reprit Isoline, mais je ne puis répondre ; la langue française était le seul idiome que je connusse, et personne de ceux qui m'interrogeaient ne pouvaient me comprendre. Quelques temps après, le général reçut sa retraite, et je le suivis à Moncontour, où depuis j'ai reçu de lui les bienfaits de l'éducation et d'un amour paternel.

—Mais, mon enfant, tu oublies une circonstance.

—C'est vrai, continua-t-elle en posant son doigt sur le front comme pour se remémorer. J'oubliais de dire que le général, voyant mon embarras, mon effroi, ne sachant moi-même à qui demander un appui dans mon état d'isolement, me donna un nom analogue à ma position, et m'appela désormais Isoline.

Après ce récit, qui fut religieusement écouté, le général ôta de sa poche une petite clef et dit à Benoît en la lui donnant :

—Voici la clé de mon secrétaire ; allez l'ouvrir, et vous m'apporterez la cassette qui se trouvera sous votre main.

Un instant après le domestique revint avec le petit meuble.

Le vieillard ouvrit la cassette et en retira plusieurs objets. C'était un costume complet de jeune fille moresque qu'accompagnait une petite paire de babouches coquettement travaillées et qu'il conservait comme des reliques.

—Voici, dit-il, le costume sous lequel était Isoline lorsque je l'ai recueillie. Mais ce qu'il y a de plus singulier, ce sont ces boucles d'oreilles qui ne sont nullement en harmonie avec ces habits.

Et il montrait deux anneaux en tous points semblables à ceux que quelques personnes du peuple de France portent encore aux oreilles.

Renaud, qui pendant le récit d'Isoline avait prêté une attention digne de remarque et avait senti peu à peu son anxiété s'accroître, se leva avec précipitation et pria qu'on lui soumit ces bijoux.

Après les avoir considérés, il prit un des anneaux et parvint avec son ongle à l'ouvrir comme une alliance.

—Enfin ! dit-il, retombant dans un joyeux abattement, Dieu soit loué !

—Par quel prodige ces boucles d'oreilles s'ouvrent-elles ?

—Il n'y en a qu'un, répondit Renaud ; lisez ce qu'il y a de gravé à l'intérieur.

Le digne vétéran lut à haute voix : **BLANCHE DE MARVILLE, 1824.**

Chacun s'entre-regardait et attendait une explication.

—C'est impossible ! s'écria le marquis avec un accent d'incrédulité prononcé.

—Lisez vous même, Monsieur, répondit Renaud.

M. d'Essanges prit l'anneau et se convainquit : son émotion devint extrême.

Le curé, Isoline, Gaston et son père étaient plongés dans une muette stupéfaction en voyant le brigadier dérouler peu à peu un mystère si étrange.

Je demande qu'on me prête cinq minutes d'attention, dit Renaud avec solennité, car mes paroles vont être une révélation.

La curiosité des témoins de cette scène avait atteint son plus haut paroxysme, tant le silence était grand.

Renaud commença ainsi :

—Il existait en France, en 1823, deux familles de vieille souche que la politique avait aliénées ; l'une s'appelait de Marville, l'autre d'Essanges ; le hasard fit rencontrer Mlle de Marville avec le fils du Marquis, et l'amour le plus profond naquit de cette entrevue. Pour réparer son honneur flétri dans la personne de sa fille, le duc alla trouver M. d'Essanges, et le pria de consentir à l'union de son fils, sans lui avouer le funeste secret de sa démarche ; un refus basé sur des motifs personnels fut la réponse du marquis. Il y avait alors au service de M. de Marville un Italien, qui, par quelques capacités et un dévouement aveugle jouissait d'une confiance illimitée, à tel point qu'il fut chargé de s'éloigner discrètement et d'emporter avec lui le fruit d'un amour illicite. Pendant deux ans, Rinaldo (c'était le nom de l'Italien) demeura en France avec son précieux dépôt, et, sur l'invitation du duc, partit pour l'Italie, afin d'envelopper ce secret d'un mystère plus profond. Il obéit, mais à peine avait-il quitté les côtes de Marseille qu'un corsaire barbaresque captura après une lutte terrible, le navire sur lequel il était. Les passagers furent conduits à Alger, où on les vendit à diverses tribus, pour en faire des esclaves. Malgré les cris et le désespoir de Rinaldo, on le sépara de la jeune enfant, et ce qu'elle devint, le Pignora près de vingt ans. Dans l'intervalle, la France vengeait un coup d'éventail à son ambassadeur, et l'esclave profita de la circonstance pour briser ses liens et s'enrôler au service de celle qui l'avait rendu libre. L'Italien promit de mourir plutôt que d'abandonner tout-à-fait le sol africain, où il espérait toujours retrouver le bien qu'il avait perdu. Mais une main invisible et divine le conduisit au château de Moncontour pour découvrir le mystère, car c'est moi Rinaldo, et voici Mlle de Marville.

Il désignait Isoline, et tout le monde portait sur elle un regard attendri. Elle-même était émue jusqu'aux larmes, et le marquis s'efforçait de l'inter contre un combat intérieur.

—Etes-vous certain de ne commettre aucune erreur ? dit-il à Renaud.

—Non, Monsieur, et ce qui doit vous convaincre, c'est l'étonnement où je me suis trouvé lorsque j'ai vu Mademoiselle tout à l'heure ; cette surprise, vous l'avez partagée ; car, ainsi que moi, vous avez été frappé de sa ressemblance avec sa mère.

Je le confesse, mais lisez cela.

Il exhibait une lettre que Renaud lut à haute voix :

« Monsieur,

« Le fruit de votre amour est mort avant d'avoir ouvert les yeux à la lumière. Puisque votre famille, pour des motifs personnels, refuse de vous unir à ma fille, qu'elle ignore à tout jamais les funestes rapports que vous avez eus avec elle. Ne comptez jamais revoir Mlle de Marville, car aussitôt son retour à la santé, les portes d'un couvent ou réformoiront sur elle peut-être pour toujours.

« Duc de MARVILLE. »

—Cette lettre n'est pas une autorité pour moi, Monsieur ; c'était une mesure adroite de la part du duc pour se soustraire aux réclamations de votre enfant, puisque aussitôt réception de ce pli vous allâtes cacher votre douleur en Angleterre pendant quelques années. Mais moi, par prudence, dans la crainte de quelque malheur, je fis graver sur cette boucle le nom de Marville avec le millésime 1824, et cela sans consulter personne. Vous voyez et je suis bien ; d'ailleurs, toutes les circonstances s'accordent avec mon récit, et je jure sur ce saint homme avoir dit la vérité.

Il tendait la main sur la vénérable tête du curé.

Renaud acheva de convaincre son auditoire avec ce serment, et le marquis s'approcha d'Isoline, qui, voyant son intention, se jeta dans les bras de son père.

—Ma pauvre enfant !... fit M. d'Essanges avec effusion.

Après un instant :

—Approchez-vous de moi, mon jeune ami, dit-il à Gaston, je ne veux pas changer les dispositions de votre père, qui vous destinait pour épouse cette chère créature. Elle est à vous désormais, et soyez heureux.

—Général Harmant, dit le curé, croirez-vous maintenant à la Providence.

Le vétéran répondit en serrant la main de son vieil ami.

IV.

Il y a environ cinq ans que cette scène de famille avait lieu au château de Moncontour. Isoline s'appelle aujourd'hui Mme Harmant, et Gaston, son mari, est devenu aide-de-camp du général de C....

ADOLPHE GUY.



## LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 27 JUIN 1848.

Colonisation des Townships.— Il y a eu des assemblées en cette ville pour compléter l'organisation de cette excellente association, mais nous devons dire que le nombre de citoyens qui se sont inscrits jusqu'ici est très restreint. Nous regrettons de voir l'apathie qui règne sur cette importante entreprise et nous suggérons au comité central, le seul moyen propre selon nous à associer l'association sur des bases solides et durables. Il faudrait s'adresser personnellement aux principaux citoyens de chaque quartier, les faire inscrire comme membres et en charger un ou deux de faire le tour d'une ou de deux rues et d'insérer les familles. Beaucoup de gens qui ne veulent ou ne pensent pas à aller mettre leurs noms ne refuseraient pas la demande qu'on prendrait le trouble de leur faire. Les Curés ou les Décourus pourraient faire le tour des rues accompagnés de quelques citoyens ou ecclésiastiques. Toujours, croyons-nous, qu'il faudra voir les gens personnellement, et pour les faire inscrire ou pour leur faire payer leurs contributions, etc.

Nous publions plus bas la dernière lettre adressée par M. O'Reilly au Journal de Québec, en y appelant la sérieuse attention de nos lecteurs.

MONTREAL, 17 juin, 1848.

M. le Rédacteur, J'ai l'espoir maintenant que la presse a livré au public, la Réponse de Son Excellence le Gouverneur-Général, que l'on n'hésitera plus à s'organiser dans toutes les campagnes, afin de mettre les Canadiens-Français en état de profiter au plutôt des nombreux avantages, que présente le plan de Colonisation que le Gouvernement a adopté. Qu'elles qu'aient été jusqu'ici, les hésitations de ceux qui désiraient notre succès, sans trop voir la route qui nous y menait ; ils ne sauraient plus balancer.

Si vous estimez à leur juste, à leur immense valeur, les offres libérales de l'Administration, au nom de Dieu, ne perdez pas un jour à prendre toutes les précautions qui puissent garantir aux Canadiens, leur part de cette magnifique mesure du nouveau ministère. Que votre bonne ville de Québec, donne l'exemple au reste du district, en s'assemblant, en adressant au Comte d'Elgin et à ses patriotiques Conseillers, l'expression d'une reconnaissance proportionnée à la grandeur du bienfait ; en s'organisant de manière à ne pas laisser passer cet été sans préparer des centaines de familles pour les nouvelles Colonies.

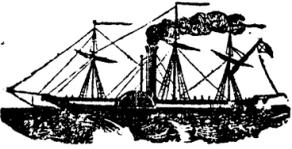
En présence de cet acte de l'Administration Lafontaine-Baldwin, il me semble qu'il ne doit y avoir qu'un seul sentiment parmi les Canadiens, celui d'une profonde gratitude ; car jamais ministère n'a obtenu pour le peuple du pays un aussi grand avantage.

Puissent tous ceux qui affligent le pays par des discussions qui ne produisent que l'animosité et la division, se taire pour unir leurs voix et leurs efforts aux nôtres afin de promouvoir l'œuvre de la Colonisation des Townships. Laissons-à pour un temps, les débats sur l'Union, pour montrer aux habitants de nos campagnes où ils peuvent trouver de belles terres pour leurs enfants. Unissons-nous pour rappeler des bords de l'Hudson, et des villes des États voisins, tant de milliers de nos compatriotes qui y végètent dans un avilissement pire que la mort. Ramenons, par nos efforts, ces Canadiens égarés au double bercail de leur patrie et de leur Religion; nous aurons par là accompli une révolution plus utile que le Rappel de l'Union, et qui nous mettra plus tard en état de conquérir avec plus de certitude et de facilité nos droits légitimes.

J'aurai le plaisir, lundi, de vous écrire plus longuement sur le Territoire Saint-François, vers lequel tant d'yeux se dirigent maintenant. Agréés, etc.

B. O'REILLY.

NOUVELLES D'EUROPE.



ARRIVEE DE BRITANNIA.

Le télégraphe annonça hier soir l'arrivée du Steamer Britannia à New-York. Un steamboat de Boston a été à sa rencontre pour prendre les journaux, et c'est pourquoi les nouvelles nous arrivent par cette dernière ville. Les seuls items transmis par le télégraphe jusqu'à présent ne roulent que sur les affaires commerciales; l'apparence des récoltes est belle, et la farine et les grains ont éprouvé une baisse.

SECOND RAPPORT.

Il règne un peu de confusion en France. —Le prince de Joinville a été arrêté à Paris. —Le prince Louis-Napoléon et M. Thiers ont été élus à l'Assemblée; on disait que Lamartine et Ledru-Rollin voulaient résigner et que M. Thiers leur succéderait.

Lamartine est accusé d'avoir pris part aux affaires du 15 mai. —Un décret a été rendu pour prévenir les assemblées tumultueuses à Paris. La troupe a été forcée de disperser une émeute à St. Denis à la pointe de la bayonnette, 10 hommes ont été tués. —Le comité, sur la constitution à adopter, s'est déclaré en faveur d'une république démocratique.

Des troubles ont eu lieu à Vienne, toute la noblesse et les banquiers Rothschild ont quitté la ville, l'empereur a refusé d'y entrer, les ambassadeurs s'étaient enfuis.

Charles-Albert a capturé Peschiera et défait 30,000 Autrichiens à Grito. Le choléra a éclaté en Russie; 155 cas ont été déclarés en huit jours à Moscou.

Troubles à Madrid. Le Pape a recouvert sa popularité. Les chartistes en Angleterre ont causé quelques tumultes, plusieurs ont été arrêtés.

L'Irlande est toujours agitée. —Des associations se forment sous le nom de "ligue irlandaise," on doit tenter d'agiter le rappel paisiblement; les meubles de Mitchell ont été achetés à des prix très élevés comme reliques; d'autres poursuites n'ont pas eu lieu contre Meagher et Smith O'Brien; on ne croit pas à un soulèvement.

Encore un journal contre l'agitation. —Dans son dernier numéro, l'Echo des Campagnes se prononce contre l'agitation maladroite et intempestive qu'un certain parti voudrait faire en ce moment en Canada. Notre confrère de Berthier a écrit à ce sujet un très bon article, qui rencontrera l'approbation de tous les hommes bien pensants. L'Echo des Campagnes a tardé à se prononcer, afin de juger la question froidement et avec calme. Il se prononce aujourd'hui sans passion mais d'une manière explicite. M. L. J. Papineau et l'Avenir diront-ils que l'Echo des Campagnes est subventionné?

L'Echo des Campagnes comme tous les autres journaux français du pays, réclame contre les iniquités de l'acte d'Union, mais il pense que les conséquences de cette loi sont loin d'être pour notre nationalité, ce que ses auteurs espéraient qu'elles seraient: "Malgré la proscription de notre langue par l'acte d'union même, dit cette feuille, malgré les cris sinistres d'une partie des membres du Haut-Canada, lors de la nomination de l'orateur de la chambre, lorsqu'elle siègeait pour la première fois à Montréal, n'avons nous pas si non obtenu le fait même de la réhabilitation de cette langue, du moins une concession qui prouve nous faire présumer qu'elle le sera bientôt; n'a-t-il pas été admis par les membres libéraux du Haut-Canada qui contribuèrent à élever au fauteuil l'orateur actuel de l'assemblée, que la connaissance des deux langues était une qualification essentielle pour remplir cette charge? Et nous croyons qu'il est peu de personnes qui n'entretenaient la conviction, qu'il dépendra du ministère actuel de voir se réaliser enfin cet acte de justice envers notre population. Maintenant, nous le demandons, à qui devons nous attribuer cette déviation de la part de l'Angleterre à un principe d'action par elle adopté, si ce n'est à cet esprit de conciliation suivi par les chefs qui dirigent notre population. Eh! qui oserait les blâmer, si par là ils peuvent obtenir le but que nous désirons!"

Abordant ensuite la question du rappel de l'Union, l'Echo des Campagnes signale les dangers qui pourraient résulter de l'agitation de cette question, les prétentions respectives des parties intéressées, la résistance des populations an-

glaises du Haut et du Bas-Canada, peut-être celle de l'Angleterre ou bien des conditions qu'on ne pourrait accepter. Ces éventualités arrivant, que ferez vous, demande avec raison, l'Echo des Campagnes? "Evidemment vous n'adopterez pas comme principe d'action politique, l'idée puérile de faire rougir vos tyrans de l'injustice d'un refus, ni celle de demander pour être refusés; car vous admettez sans doute, qu'il serait illusoire pour un homme, de réclamer des droits quelques justes qu'ils seraient, si par lui-même ou par l'autorité publique, il ne pouvait contraindre celui qui les lui nie, à les lui restituer. Or, le seul moyen que nous sachions d'avoir de quelqu'un qui nous le refuse, ce qui nous appartient, est de lui ôter, et pour cela il faut la force, et la force veut la lutte."

Une lettre importante du Secrétaire Provincial. —Le Pilot de samedi dernier a publié une lettre importante au sujet de l'affaire Ferres, adressée à ce célèbre personnage par l'Honble. R. B. Sullivan. Tout le monde sait que M. Ferres, dernièrement démis de l'office d'Inspecteur du Revenu pour s'être mêlé et avoir intrigué dans la dernière élection de Shefford, veut se faire passer pour un martyr. Il a adressé plusieurs lettres à l'Exécutif et à lord Elgin au sujet de sa démission. La lettre du Secrétaire Provincial est une réponse à une de ces lettres, qui lui explique pourquoi on l'a démis. L'administration est bien d'opinion que les employés subalternes ou officiers n'occupant pas de position politique ne doivent pas intervenir dans les contestations d'élections; s'il le font, ils le font à leurs risques et périls. Par la loi, d'ailleurs, pour assurer l'indépendance du Parlement la plupart des employés publics, et les collecteurs du Revenu particulièrement sont privés du droit de vote, etc. M. Ferres n'avait donc pas droit de prendre une part active à l'élection de Shefford. L'Honble. Secrétaire Provincial le lui prouve avec une force de logique et en termes dont M. Ferres se rappellera longtemps. A cette partie de sa prétendue justification dans laquelle M. Ferres dit qu'il a parlé à l'élection de Shefford pour défendre Son Excellence, le gouverneur-général lui fait répondre: "que cela ne change rien à l'affaire, et de plus qu'aucune fautive représentation contre lui personnellement ne le blesserait plus qu'une prétendue nécessité pour lui d'être défendu devant le peuple par un officier du Revenu."

Le Rév. M. O'Reilly. —Si nous avons bien entendu M. O'Reilly samedi dernier, il a annoncé qu'il allait bientôt entrer dans la Compagnie de Jésus et s'éloigner du Canada. Nous ne savons pas la raison de ce départ inattendu. Ce sera une perte pour le clergé et le pays, qui voyaient avec bonheur ce digne prêtre travailler à l'avancement moral et matériel de nos compatriotes.

Le Bal de l'Institut Canadien. —Le bal donné par l'Institut en l'honneur de la St. Jean-Baptiste a eu lieu hier soir tel qu'annoncé, à l'Hotel Clifton. La réunion a été très nombreuse et la soirée on ne peut plus agréable. Son Excellence le Comte et la Comtesse d'Elgin et Lady Lambton étaient présents. Les plus grands éloges sont dus à M. M. les Directeurs de cette fête ainsi qu'à M. CLIFTON, le propriétaire de l'Hotel.

La St. Jean-Baptiste. —Notre fête nationale a été chomée samedi dernier avec tout l'éclat et l'enthousiasme ordinaire. Montréal avait un air de jubilation qui faisait plaisir à voir. De bonne heure, le gros bourdon se fit entendre et salua ce grand jour. La procession était nombreuse, brillante et imposante comme toujours. Les rues décorées avec goût, pavoisées de drapeaux et de tentures aux couleurs variées, offraient un charmant coup-d'œil, embelli encore par les jolis visages, qui aux croisées, disputaient aux fleurs, leur fraîcheur et leurs grâces.

La grande messe a été célébrée avec toute la pompe de notre culte. Messire Mercier de l'évêché officiait. M. O'Reilly fit un éloquent sermon. Après la messe, la procession retourna à St. Jacques où M. Mercier fit une allocution courte mais appropriée, à laquelle M. le Président de l'Association St. Jean-Baptiste répondit.

Fruits de la politique de M. L. J. Papineau. —La Minerve d'hier soir nous donne les détails de troubles causés dans le comté de St. Maurice par les quelques partisans de M. Papineau. Il paraît que M. Richer-Lafleche, le Président de la fameuse assemblée du 6 juin, accompagné de ses gens, néveux, affidés, engagés, etc., s'est rendu un de ces jours passés à huit heures et demie du soir, chez des citoyens paisibles et inoffensifs, les a fait insulter et a été cause de rixes déplorables. La politique est au fond de tout cela. M. Richer a été arrêté et a donné caution de comparaître à la prochaine cour criminelle sur accusation d'émeute durant la nuit.

Lord Elgin à la Grosse Isle. —Le récent voyage de Son Excellence le gouverneur-général à la Grosse-Isle est une nouvelle preuve de ses dispositions bienveillantes. Lord Elgin a voulu voir par lui-même dans quel état étaient les choses. Il a pris son monde par surprise, car les employés de la station ne s'attendaient nullement à cette visite. Son Excellence a fait le tour des hôpitaux, des abris, a examiné les livres et s'est déclaré parfaitement satisfait. En revenant de la Grosse Isle, lord Elgin a débarqué un instant à Québec et s'est promené, dans la Haute-ville.

Les sauterelles. —Nous apprenons avec beaucoup de regret que ces insectes font de très grands ravages dans quelques paroisses au nord de Montréal.

INSTITUT CANADIEN DE MONTRÉAL. — Nous pensions que les malheureuses difficultés survenues dans l'Institut Canadien de cette ville étaient arrangées, que la paix était rétablie et que l'on ne s'occupait plus dans la Salle des Séances que des objets que cette institution doit avoir en vue. Il paraît qu'il n'en est pas ainsi, à en juger par l'extrait suivant d'une lettre adressée de Montréal au Journal de Québec, à propos de l'expulsion de l'Institut, de son rédacteur M. Cauchon. La conduite de la majorité de l'Institut Canadien en cette occasion a été marquée au coin des plus mauvais passions, et de la plus grande injustice, comme le fait bien voir le correspondant du Journal de Québec. Heureusement que M. Cauchon est au-dessus de toutes les attaques de la clique Papineau et que le pays connaît ses vrais amis, de ceux qui veulent l'égarer et le tromper.

Montréal 16 juin 1848.

MONTRÉAL, 16 juin 1848.

Monsieur le Rédacteur,

Un de vos correspondants de Montréal vous racontait l'autre jour que l'Institut-Canadien est devenu un vrai club politique; il avait raison. L'Institut-Canadien n'est plus et ne peut plus être à présent une institution purement littéraire et d'instruction mutuelle. Vous allez en juger par ce qui suit.

Votre correspondant vous avait écrit: "Le parti de l'Avenir a adressé des injures à personnes à quelques membres qui ont pris la chose d'une autre manière, de sorte que l'on s'est rendu sur le champ de Mars, et l'on a décidé la question par une lutte à coups de poings." Eh bien, M. le Rédacteur, tout cela est vrai et strictement vrai, seulement votre correspondant aurait dû ajouter que deux membres seulement se sont battus en cette occasion. Il aurait dû ajouter encore que les partisans du champion de l'Avenir (qui entre parenthèse a eu le dessous) l'excitaient de toutes manières à se battre, et se rendirent sur le champ de Mars avec au moins les trois quarts des membres de l'Institut qui se trouvaient à l'assemblée ce soir là, puis se mangèrent en cercle et assistèrent paisiblement à la lutte qui fut sanglante. Tout cela était le résultat de la politique que le parti de l'Avenir avait introduite dans l'Institut.

Hier soir, il y a eu une nouvelle assemblée de l'Institut, et, dans cette séance; il a été question d'adopter le rapport du comité de régie de l'Institut (comité qui alors était entièrement composé des collaborateurs, des partisans de l'Avenir.) Ce rapport portait que, vu que M. Cauchon, rédacteur en chef du Journal de Québec, refusait de donner le nom du correspondant qui lui avait écrit la correspondance (dont je parlais plus haut), M. Cauchon fut déclaré n'être plus membre correspondant de l'Institut et que son journal cessât d'être un des organes de ce même Institut.

Comme vous pouvez bien le penser, la discussion a été chaude et animée, MM. Coursol, G. Ouimet, Loranger, Latte, Langevin, Delorme, Huston, et quelques autres prirent la défense de M. Cauchon. Ils représentèrent que jamais on ne devait condamner un homme sans l'entendre; que par conséquent si l'on voulait faire le procès à M. Cauchon, il fallait qu'il fut mis en demeure de s'expliquer (comme membre de l'Institut, s'entend.) Ils ajoutèrent que ce n'était pas M. Cauchon qui devait être déclaré responsable de la dite correspondance, mais bien M. Augustin Côté qui est le gérant du Journal. Car, ajoutaient-ils, un Rédacteur est celui qui écrit, un Editeur est celui qui est propriétaire et un Gérant est celui qui est la personne responsable. Ils citèrent, à l'appui de ce raisonnement, la cause de Gugy contre le Herald, et l'affaire toute récente du Transcript, où ce ne fut pas M. Fleet qui fut condamné; mais bien le propriétaire qui était en même temps gérant. Ils allèrent plus loin encore, et demandèrent pourquoi on voulait en venir à des mesures de rigueur en cette occasion. Ils remarquèrent que la correspondance en question ne contenait aucun fait calomnieux, que ce n'était après tout que la pure et triste vérité. Rien de tout cela ne put faire. On avait résolu de punir le Rédacteur du Journal de Québec pour le patriotisme et l'indépendance qu'il a toujours montrés, on voulait le punir, pour avoir écrit contre M. Papineau et toute sa clique de l'Avenir.

Après de longs débats auxquels prirent part contre M. Cauchon, MM. Joseph Papin (collaborateur de l'Avenir), Ls. Labrèche-Viger (ci-devant rédacteur de l'Aurore et maintenant collaborateur de l'Avenir, Laflamme, Dorion, A. Papineau, C. Papineau (quatre autres collaborateurs de l'Avenir, J. B. E. Dorion, Directeur gérant de l'Avenir et quelques autres messieurs, la motion pour expulser M. Cauchon a été adoptée à une très faible majorité, d'a peu près 22 contre 24 dit le correspondant du Journal de Québec qui ajoute en terminant:

Comme vous le voyez, M. le Rédacteur, le prétexte en cette occasion était "l'honneur de l'Institut." Mais le vrai motif, la principale raison, c'était la politique. On a voulu faire un essai, faire un petit coup d'état. On s'est dit: "Chassons M. Cauchon; nous pourrions ainsi nous venger de la double défaite que nous avons essuyée à St. Maurice et à l'Élection de Québec." C'est une victoire qu'on a voulu remporter, mais on a en échange la gloire d'un acte arbitraire de plus pour nous, nous avons là un avant goût de ce que nous prometait le parti Papineau ou de l'Avenir. Si jamais il parvenait au pouvoir, ce serait de la proscription continuel-

le, et semblable à celle d'hier soir. Les Messieurs de l'Avenir ont ramené l'Institut dans le champ-clos de la politique; tant pis pour eux! Ils manquent par là aux engagements qu'ils avaient pris il y a huit jours en face de l'Institut; tôt ou tard, ils verront la conséquence de tout cela.

En attendant, M. le Rédacteur, soyez convaincu que tous les gens sensés sont avec vous, et pour nous et qu'il n'y a que l'Avenir et le petit parti Papineau contre vous. Je suppose bien que cette nouvelle ne fera que vous faire rire; car vraiment il n'y a rien de plus ridicule que la conduite des Messieurs de l'Avenir d'hier soir.

La Gazette Officielle nous apprend que Sa Majesté a donné son assentiment royal aux actes suivants passés à la dernière session: "Acte pour incorporer la compagnie du Railroad et du Havre de Woodstock et du Lac Érié."

"Acte pour incorporer la compagnie du Railroad de Bytown et de Britannia."

"Acte pour incorporer la compagnie du Railroad de Carillon et de Grenville."

"Acte pour incorporer la compagnie du Railroad du Lac St.-Louis aux Lignes Provinciales."

"Acte pour incorporer la compagnie de la jonction du Railroad de Montréal et de la Ligne Provinciale."

"Acte pour incorporer la compagnie du Railroad du Canada, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse."

NOMINATIONS.—Il est maintenant certain que M. De Salaberry est nommé Député-Adjudant-Général des Milices pour le Bas-Canada, et que M. Chs. J. Coursol doit le remplacer comme Coronaire.

Jean Olivier Arcaud, écrivain, arpenteur d'Yamaska, et ancien membre de la ci-devant Chambre d'Assemblée, vient d'être nommé par l'Exécutif, Surintendant des nouveaux établissements des townships de l'Est. Ces nominations rencontreront assurément l'approbation générale.

Incendie à Sorel.—Le steambot arrivé samedi en ville, nous a apporté la triste nouvelle d'une conflagration considérable à Sorel, commencée vers 1 heure du matin, dans des bâtiments voisins du magasin de M. Fowler. Le feu s'est communiqué à plus de quatorze bâtisses dans le court espace de vingt minutes. Toutes les maisons de la rue principale ou est l'Hotel du Lion, et de la voisine ont été consumées: Les flammes étaient poussées par un fort vent de l'ouest et s'attachaient à tous les objets combustibles dans la direction du vent. On estime la perte des propriétés à la valeur de 25,000, et on élève le nombre des bâtisses détruites à 27 ou 28, dont la plus grande partie appartenait à MM. Lamarche et Kelly. Les soldats du 71e régiment ont rendu, dit-on, un grand service avec la pompe des casernes qui était la seule capable de servir sur le lieu du sinistre.

P. S.—Nous venons d'obtenir d'autres renseignements sur l'incendie de Sorel par lesquels il paraît qu'il y a eu douze maisons de brûlées sans compter un grand nombre d'autres bâtiments. Le feu a pris dans le quartier des marchands dans un grenier à foin.—Minerve.

La Fête-Dieu.—La procession de la Fête-Dieu a eu lieu dimanche après vépres au milieu d'un concours immense de peuple. Le mauvais temps le matin l'avait fait remettre à l'après midi. Il faisait alors un temps magnifique, le soleil brillait d'un vif éclat et la nature entière après la pluie était rayonnante de beauté. Quoiqu'il n'y eût pas de musique dans la procession, rarement l'avons nous vu plus solennelle et plus imposante. C'était un magnifique coup-d'œil surtout quand la procession arriva à l'église St. Patrice. Les rues étaient remarquablement bien ornées, bordées d'arbres et de draperies aux mille couleurs. Dans la rue Craig la façade d'une maison particulière, (celle de M. de Quessel) était décorée avec un goût exquis qui excita l'admiration générale.

Terrible accident.—Nous voyons d'après un rapport donné par le Herald d'hier matin qu'un accident assez sérieux aurait eu lieu ces jours derniers. Le rapport est comme suit. M. Benson est actuellement à faire faire un puits dans son jardin de la côte St. Antoine. Vendredi matin, un nommé McFaul et une autre personne commencèrent leur ouvrage et ayant mis de la poudre dans un rocher dans le puits, y mirent le feu, et monèrent jusqu'à l'explosion. Ayant attendu longtemps, ils s'imaginèrent que le feu n'avait pas été bien mis. Mais une fois descendu le coup partit et mit M. Benson d'une manière affreuse, sa jambe fut complètement cassée. Il fut porté à l'hôpital général où il expira samedi dernier. L'autre personne fut aussi terriblement mutilée, mais on espère encore pour ses jours.

Suicide.—La semaine dernière un soldat du nom de Chapman s'est coupé la gorge dans une écurie du 23 Régiment. On ignore la cause de cet acte.

Tuas par le tonnerre.—Dimanche soir, nous dit le Canadien, un homme du nom de Vallière qui s'en retournait en voiture avec sa femme de la Pointe-Lévy à Ste. Marguerite a été frappé par la foudre et tué instantanément ainsi que son cheval.

La 6e Livraison de l'Album Littéraire pour 1848 paraîtra samedi prochain et sera expédiée aux campagnes ce jour là. Les fêtes fréquentes de ce mois retardent sa publication plutôt.

Théâtre Royal.—Ce soir, 27 courant, s'ouvrira le théâtre de cette ville pour la saison, et l'on peut voir d'après une annonce publiée dans notre feuille d'aujourd'hui, que la troupe d'Opéra des Seguin, doit représenter le fameux Opéra de Wallace intitulé Mariana. Nous pouvons dire avec connaissance de cause que cet Opéra est peut-être un des meilleurs qui se trouve sur la liste.

(Pour la Revue Canadienne.)

M. l'éditeur, M. L. J. Papineau n'ayant rien répondu à la seconde lettre du Dr. Wolfred Nelson, on doit naturellement supposer qu'il n'a rien à répondre. Il était tenu cependant ce me semble, de dire quelque chose sur un point particulier des débats soulevés entre eux au sujet des événements de 1837. M. L. J. Papineau dans sa lettre du 31 mai parlant de sa conduite à St. Denis disait: "Je n'ai pas avancé d'un pas, je n'ai pas reculé d'un pas que ce ne fut par l'ordre écrit du Dr. Nelson." Le Docteur répond à cela dans sa lettre du 5 juin: Encore, vous assurez que je vous ai donné ordre par écrit de vous retirer, de fuir. Il y a de votre véracité et de votre courage, hâtez-vous donc de produire cet ordre de votre officier supérieur!" M. L. J. Papineau n'a pas produit cet ordre, n'a pas dit pourquoi il ne le produirait pas, n'a rien dit du tout. Que signifie ce silence de la part d'un homme qui parle si fort et si haut contre ses adversaires à la moindre occasion? Il y va pourtant de sa véracité et de son courage. Le Dr. Nelson soutient qu'il n'a jamais donné d'ordre de partir à M. L. J. Papineau avant, pendant ou après la bataille de St. Denis. Il ne voulait pas que M. Papineau s'exposât aux hasards du combat; mais il avait besoin de ses conseils, il croyait que lui-même comme ses braves frères d'armes, comme son pays avaient droit de compter sur lui à cette heure suprême du danger. Nous nous trompons tous. M. L. J. Papineau qui avait soulevé le peuple, l'abandonna lâchement à son malheureux sort et disparut. N'aurait-il pas pu détourner de nous les malheurs de 1838, s'il eut eu le moindre courage, la moindre énergie, la moindre sollicitude pour son pauvre pays? Peut-il se justifier de s'être tenu caché aux États-Unis, au lieu de donner ses conseils à ses malheureux frères et de les empêcher de faire l'échouffourée de 1838? Lorsque plusieurs des chefs dans cette tentative téméraire sont allés demander son avis, loin de les dissuader, ne leur a-t-il pas dit qu'il les connaissait mieux l'état des choses que lui-même et qu'ils devaient agir en conséquence? Était-ce là la conduite que M. Papineau devait tenir alors? Ne devait-il pas prévoir les suites désastreuses qui devaient nécessairement résulter de plus grands troubles en Canada? Peut-être M. Papineau rêvait-il encore à la possibilité du succès et espérait-il en se conduisant ainsi pouvoir recueillir les fruits de la victoire sans partager les dangers ni la responsabilité de la lutte? Mais pour revenir au point, que doit-on conclure du silence de M. L. J. Papineau sur l'interpellation du Dr. Nelson, de produire l'ordre par écrit dont il s'agit? Qu'il n'y a jamais eu d'ordre de partir du tout... Je me rappelle l'indignation du Docteur Nelson, en apprenant la fuite de M. L. J. Papineau. Le brave docteur ne pouvait le croire. Mais où est-il allé, va-t-il nous abandonner ainsi, disait-il? C'est impossible... Pourtant ce n'était que trop vrai.

Le Dr. Nelson ajoute à ce propos dans sa dernière lettre: vous auriez dû apporter cet ordre avec vous à Paris, et alors vous n'auriez pas été dans la pénible nécessité de demander à un ami commun qui partait pour le Canada de passer à Plattsburgh et d'avoir de moi un véritable écrit qui prouverait que vous aviez agi en héros à St. Denis! On me dit que cet écrit existe encore et peut prouver et la sincérité et la magnanimité du docteur Nelson et la bravoure et la mauvaise foi de M. Papineau. Il serait désirable que cet écrit fut publié. Il est très important que toute la vérité soit connue sur ces malheureux événements.

UNE VICTIME DE 1837.

Rivière Chamby 26 juin 1848.

M. l'Éditeur,

J'ai été fort surpris (et je ne dois pas être le seul) samedi dernier, jour de notre fête patronale en entendant la messe en musique qui a été chantée à l'église paroissiale. Je ne suis qu'un amateur bien obscur, mais néanmoins je puis vous assurer qu'il faut que ceux, qui ont fait chanter cette messe, aient une présomption bien grande pour oser retrancher et ajouter quelque chose dans les chefs-d'œuvres du Maître Allemand, Michel Haydn; car c'était bien là une de ses messes, que j'ai toute entendue et que je sais par cœur. Jugez de mon désappointement en reconnaissant de suite ce qui se chantait, et, en le voyant métamorphosé, on certains endroits, d'une manière si étrange. Si la difficulté de ces passages était telle pour les exécutants qu'ils ne pouvaient les chanter, ils ne devaient pas les changer, mais mettre cette musique de côté et en choisir d'autre selon leurs forces. .... versate diu quid ferre recusent, Quid valeant humeri.

M. N.

Montréal, 26 juin 1848.

MAISON PLAMONDON, à l'Enseigne du Castor. 122, RUE ST. PAUL,

M. le Rédacteur,

Je prends la liberté de vous adresser un mot, au sujet de cet établissement canadien, qui a acquis une véritable vogue, parmi le peuple de la ville et des campagnes. Cette vogue et cette popularité de la MAISON PLAMONDON sont justement méritées. J'ai visité avec plaisir son beau et spacieux magasin, qui est rempli de marchandises de toutes espèces et surtout de HARDS FAITES A GRAND MARCHÉ. Dans ces temps de pénurie, où il faut économiser bon gré, malgré, on est bien aise de trouver à se vêtir à SI BAS PRIX dans un magasin canadien. Je recommande beaucoup celui de M. PLAMONDON à tous les voyageurs et gens de la campagne. Les gens y sont bien servis et ce qui est particulièrement recommandable ON N'Y FAIT QU'UN SEUL PRIX. Il n'y a aucune maison à Montréal où l'on vende à si bon marché.

UN VOYAGEUR.

Montréal, 27 juin 1848.

UNE LETTRE DE VICTOR HUGO A SES CONSTITUANTS.

Mes-constituants, Je réponds à l'appel des soixante mille électeurs qui m'ont spontanément honoré de leurs suffrages aux élections de Paris. Je me présente à votre libre choix....

Dans la situation politique telle qu'elle est, on me demande toute ma pensée. La voici : Deux Républiques sont possibles.

L'une abattra le drapeau tricolore sous le drapeau rouge, fera des gros sous avec la Colonne, jettera bas la statue de Napoléon et dressera la statue de Marat, détruira, l'Institut, l'Ecole polytechnique, et la Légion d'Honneur, ajoutera à l'aigle la devise : Liberté, Egalité, Fraternité, l'option sinistre : ou la mort ; fera banque-rote, ruinera les riches sans enrichir les pauvres, anéantira le crédit, qui est la fortune de tous, et le travail, qui est le pain de chacun, abolira la propriété et la famille, promènera les têtes sur des piquets, remplira les prisons par le soupçon et les videra par le massacre, mettra l'Europe en feu et la civilisation en cendre, fera de la France la patrie des ténébreux, égorgera la Liberté, étouffera les arts, décapitera la pensée, niera Dieu, remettra en mouvement ces deux machines fatales qui ne vont pas l'une sans l'autre, la planche aux assignats et la bascule de la guillotine ; en un mot, fera froidement ce que les hommes de 93 ont fait ardemment, et, après l'horrible dans le grand que nos pères ont vu, nous montrera le monstrueux dans le petit.

L'autre sera la sainte communion de tous le Français dès à présent, et de tous les peuples un jour, dans le principe démocratique ; fondera une Liberté sans usurpations et sans violences, une Egalité qui admettra la croissance naturelle de chacun, une Fraternité, non de moins dans un couvent, mais d'hommes libres, donnera à tous l'enseignement, comme le soleil donne la lumière gratuitement ; introduira la clémence dans la loi pénale et la conciliation dans la loi civile ; multipliera les chemins de fer, rebaissera une partie du territoire, en détachera une autre, décapitera la valeur du sol ; partira de ce principe qu'il faut que tout homme commence par le travail et finisse par la propriété, assurera en conséquence la propriété comme la représentation du travail accompli, et le travail comme l'élément de la propriété future ; respectera l'héritage, qui n'est autre chose que la main du père tendue aux enfants à travers le mur du tombeau ; comblera pacifiquement, pour résoudre le glorieux problème du bien-être universel, les accroissements continus de l'industrie, de la science, de l'art et de la pensée ; poursuivra, sans quitter terre pourtant, et sans sortir du possible et du vrai, la réalisation serene de tous les grands rêves des sages ; bâtera le pouvoir sur la même base que la liberté, c'est-à-dire sur le droit ; subordonnera la force à l'intelligence ; dissoudra l'émeute et la guerre, c'est deux formes de la barbarie ; fera de l'ordre la loi des citoyens, et de la paix des nations ; vivra et rayonnera, grandira la France, conquerra le monde, sera, en un mot, le majestueux embrassement du genre humain sous le regard de Dieu satisfait.

De ces deux Républiques, celle-ci s'appelle la civilisation, celle-là s'appelle la terreur. Je suis prêt à dévouer ma vie pour établir l'une et empêcher l'autre.

Paris, 26 mai 1848.

Robert Buchanan, de St. Joseph de La po in Lévi, Simon Octeau, de St. Joseph de la Pointe Lévi, Jos. Eliu Thibaudau, du Cap Santé, et Roger Lelièvre, jr., du Cap Santé, Ecr.

Il a aussi plu à Son Excellence nommer les Messieurs Suivants Commissaires pour la Décision Sommaire des Petites Causes, sous l'acte 7 Vict. chap 19 :

Pour le township de Wakefield ; MM. John Kelly, Patrick Rice et Foster Monceiff. Pour les township de Halifax ; MM. Thomas Sheridan, Thos. Wood et Marc Plamondon. [Ancienne commission révoquée.]

Pour la paroisse de St. Ignace du Coteau du Lac ; MM. Gudroy Beaudet, Joachim Watier, Wm. Oscar Dunn, Joseph Amable Charlebois, Michel Guindon et Daniel Alexander Wilson. [Anc. c. rév.]

Pour la paroisse de St. Pie ; MM. Norbert Gauthier, Pierre Gendreau, Antoine Foisy et Jos. Théberge. [Anc. c. rév.]

Pour la paroisse de St. Francois du Lac St. Pierre ; M. M. Ignace Gill, Antoine Basin, Ed. McDonald, Etienne Boucher, et L. Gill. [Ancienne commission révoquée.]

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE. Montréal, 24 juin 1848.

Il a plu à Son Excellence le gouverneur-général faire les nominations suivantes, savoir :

Paul Lamotte, Ecr., N. P., de la paroisse de St. Henri, Agent pour la Commutation de Tenure dans la seigneurie de Lauzon.

Louis Guillet, jr., Ecr., N. P., de la paroisse de Batiscan, Agent pour les Biens des Jésuites dans le District des Trois-Rivières, et aussi Agent pour la Commutation de Tenure dans les dits Biens.

MARIAGE. En cette ville, le 22, par le Révd. Dr Mathieson, James Johnston, Ecr., marchand de cette ville, à Mary, fille de feu M. G. Burns de Hamilton, Ecosse.

DÉCÈS. En cette ville, ce matin, des fièvres scarlatines, Chenier-Napoléon, âgé de 7 ans, fils de M. Olivier Rodier, peintre.

A St. Constant le 22 du courant, après neuf heures de maladie, à l'âge de 4 ans et 10 mois, Magloire-Arthur, enfant de F. E. B. Dufort, Ecr., marchand de cette ville.

Vaisseau à louer demandé. DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au Sousigné seront reçues à ce bureau jusqu'à LUNDI le dix de JUILLET prochain.

endossées : "Soumission pour la livraison d'approvisionnement des phares" pour le louage d'une goélette, Schooner ou d'un steamer, pour livrer aux phares respectifs ci-dessous mentionnés, les articles requis pour leur entretien et réparations durant un an.

LAC ONTARIO—Nine mile Point, False Ducks, Point Peter, Presqu'île, Gull Island, Whitty Harbour, Gibraltar Point, Queen's Wharf, Toronto, Oakville, Burlington Bay Canal and Port Dalhousie.

LAC ERIE—Port Maitland, Mohawk Island, Port Dover, Long Point, Long Point Light Ship, Port Burwell, Port Stanley, Rouléon and Pelé Island.

RIVIÈRE DE DÉTROT—Bois blanc, LAC ST. CLAIR—Rivière Tumise.

Les articles à être livrés consistent principalement en 5450 gallons d'huile, 116 barils de coke, 14 barriques de 50 gallons en fer blanc, 20 broes de 2 gallons en fer blanc, 20 barils de ciment, 4 barils de lampes etc. 10 couverts de lampes, une forge portative, 70 petites boîtes et 1000 pieds de bois.

Des lots et la pension seront requis pour trois hommes, et l'assistance du capitaine et de l'équipage seront requis autant pour faire les réparations que pour la livraison des articles. Le vaisseau doit être solide, fort, et en bon ordre ; jaugeant pas moins de soixante et dix tonneaux, et doit être prêt à prendre les articles en question à son bord à Kingston vers le 20 juillet prochain.

Les soumissions doivent mentionner une somme ronde pour la livraison des articles aux différents phares, un taux par jour pour staries tandis que les réparations seront faites et le taux en bloc par baril pour les articles à rapporter à Kingston.

On ne fera aucune objection à ce que le vaisseau prenne du fret pour des ports qui seront dans les six lieues des phares.

Deux suretés ou cautions seront requises pour l'entier accomplissement du contrat.

Aucune autre information requise peut être obtenue en s'adressant au capitaine McINTYRE à Kingston du premier au dix de Juillet ou à ce bureau.

Par ordre, THOMAS A. BEGLY, Sec. Trac. Pub. Département des Travaux Publics, Montréal 24 juin 1848.

BANQUE DU PEUPLE. JEUDI prochain, le 29 du courant, étant Fête d'obligation, (LA ST. PIERRE), il ne se fera pas d'affaires ce jour là à cette Institution.

Par Ordre, B. H. LEMOINE, Caissier, 27 juin.

BANQUE D'EPARGNE De la cité et District de Montréal. JEUDI prochain, le 29 du courant, étant Fête d'obligation, (LA ST. PIERRE) il ne se fera pas d'affaires ce jour là à cette institution.

JOHN COLLINS, Caissier, 27 juin.

DISTRICT DEMONTREAL. COUR DE CIRCUIT DE ST. JEAN, Vendredi, le 2 juin 1848.

Présent : HYPOLYTE GUY, ECUIER, Juge de Circuit.

GEORGE BURTON HAMELTON, ci-devant de Londres, dans le comté de Middlesex, et présentement de Chelmsford dans le comté d'Essex en Angleterre, ecclésiastique, WILLIAM HENRY KING, de Londres, susdit, écuyer, exécuteurs testamentaires survivants, et légataires universels fideli commissaires. "universal fiduciary Legates, de feu NAPIER CHRISTIE BURTON, on son vivant de Londres susdit en Angleterre, général dans les armées de Sa Majesté, Demandeurs,

MARCEL RICHARD, cultivateur de la Seigneurie Lacolle dit circuit et district, Défendeur.

LA Cour sur la motion de MM. MOREAU ET LEBLANC, avocats des Demandeurs, ordonne qu'en autant qu'il appert par le retour de John Hibbard, huissier de la Cour du Banc de la Reine pour ce District, au bref de sommation émané et produit en cette cause, que le Défendeur a quitté son domicile dans cette partie de la Province du Canada, ci-devant constituant la province du Bas-Canada, et qu'il ne peut être trouvé dans ce district, qu'il soit sommé par un avis public, publié deux fois dans chacun des papiers nouveaux de ce district, savoir : en langue française dans la Revue Canadienne et en langue anglaise dans le Montreal Herald, de comparaître et répondre à la présente demande et poursuite dans les deux mois après la dernière insertion du présent avis, et qu'à défaut par le défendeur de ce faire, il sera permis aux demandeurs de procéder dans cette cause et obtenir jugement contre lui (défendeur) comme dans une action et cause par défaut.

Par la Cour, J. McGILLIS, G. C. C.

THEATRE ROYAL. Le public est respectueusement informé que cet établissement s'ouvrira pour la saison, Ce soir, Mardi 27 Juin.

En cette occasion la troupe d'opéra des SEGUINS COMPOSEE DE MDE. SEGUIN, M. W. H. REEVES, (son début à Montréal.)

M. SEGUIN, Mlle LICHTENSTEIN, (pupille de Madame Seguin.)

M. STEPHEN LEACH, (son début à Mont.) M. GARDNER, (également débutant ici.)

MDE. ROSENTHAL, M. REIM, MDE. BRUNTON, M. ANDERSON, MDE. PALMER, M. SCHNEFFE, paraitront assistés d'un excellent orchestre formés de TRENTÉ INSTRUMENTS.

Chief d'orchestre, M. O'FLAHERTY.

Durant l'engagement de ces artistes, les opéras suivants seront exécutés :

MARITANA (représenté pour la 1er fois ici.) LA SOMNAMBULE.

LA BOHEMIENNE (repr. pour la 1er fois ici.) DON PASCNALE (repr. pour la 1er. fois ici.) L'ELIXIR D'AMOUR.

FRA DIAVOLO. NORMA. CINDERELLA, DER FREISCHUTZ. MASANIELLO.

Demain, samedi, la représentation commencera par le chant God save the Queen par Mde. Seguin, M. Reeves, M. Seguin, assistés de toute la compagnie.

Ensuite un grand opéra sera représenté. Première loge 5s. Parterre 3s. 9d. Galerie 1s. 3d. On peut se procurer des billets de saison, en s'adressant à M. Fray trésorier au bureau de location qui est ouvert de 10 h. A. M. à 4 h. P. M.

(Toutes admissions de compliments suspendus la presse exceptée.) Les portes s'ouvrent à 7 heures et demi et la représentation commence à 8 heures précises.

Directeur..... M. SKERRETT. Directeur de la Scène.. M. A. ANDREWS.

BANQUE DU PEUPLE. AVIS est par les présentes donné, que JOHN DANEGANI, Ecr., ayant résigné sa place comme Directeur de la Banque du Peuple, ne fait plus partie de la Corporation de cette Banque et que M. M. A. QUESNEL A PLEVOST et S. B. BONNER, Ecr., ont été dument élus membres de la dite Corporation.

Par Ordre, B. LEMOINE, Caissier, Montréal, 8 juin 1848—c.

J. FRELAND, GRAVEUR, GRANDE RUE ST. JACQUES.

A côté de la Banque de l'Amérique du Nord, MONTREAL.

So charge de GRAVER et IMPRIMER des Cartes d'Invitation, de visites, d'Adresses, Professionnelles, Titres de Comptes, Billets, Traités, etc.

BUREAU EN HAUT. 4 mai, 1848.

JOHN A. LECLERC, MARCHAND DE CUIR, EN GROS ET EN DETAIL, No. 174, RUE SAINT-PAUL.

Près de la Maison de Douane, porte voisine de B. WORKMAN, Apothicaire, MONTREAL. N. B. Cuir de différentes sortes pour les Salliers et Condonniers.—13 juin.—tm.

SOURCES DE VARENNES. A Sousigné ayant pris des arrangements avec le propriétaire des SOURCES DE VARENNES, annonce au public qu'elle tiendra PHOTEL de ces Sources durant LA SAISON de Pété pour faciliter ceux qui désireraient aller prendre les eaux.

Elle tiendra constamment toutes sortes de rafraichissements et une bonne table pour ceux qui visiteront les sources. ANG. ST. JULIEN. Montréal, 12 juin—tm.

GRANDES NOUVEAUTES. Sousigné vient de recevoir par le Douglas de Londres un assortiment considérable et des mieux choisis de Pipe de Meers-Cham (Beume de Mer) PIPES DE GOUT D'ARGYLE, PORTES-CIGARETTES, BOITES A TABAC avec PRISER et FUMER avec une splendide variété de GRAVURES PARISIENNES, de beaux beer ornola pour Cigarettes, des trains de chemin de fer, un nouveau mode amélioré d'offrir toujours une lumière claire et belle à bon marché. Aussi la nouvelle lumière pyramidale pour cigare, beaucoup améliorée, bien supérieure à la fusée commune et bien plus agréable à fumer et au goût du cigare.



Les articles ci-dessus ont tous été récemment à Paris et à Londres pour le Comptant et les sous-signés peuvent offrir le tout en vente à des prix extraordinairement bas, soit en gros ou en détail.

100 M Cigarettes Triest Princeps et 40 M des meilleurs Havanes, des qualités favorites. Les sous-signés sont les seuls agents à Montréal pour les célèbres Tabacs à Chiquier de John Anderson et cie. L. LYONS & Cie. 13 juin 1848. Batisses de Stuart, rue Notre-Dame.

SOUS LE PATRONAGE DE LEURS EXCELLENCES LE COMTE ET LA COMTESSE ELGIN.

SOCIETE D'HORTICULTURE DE MONTREAL. A prochaine EXHIBITION de la Société d'Horticulture de Montréal, aura lieu dans la HALLE du MARCHÉ BONAPARTE.

MARDI, LE 25 DU COURANT. Tous articles pour la compétition doivent être envoyés à la Halle avant 10 heures le matin de l'Exhibition.

On peut se procurer des listes complètes des Prémiums en s'adressant à M. Frothingham, rue St. Paul, M. S. J. Lyman, Place d'Armes ; et à M. O. Shepherd, rue Notre-Dame.

Les membres sont requis de montrer leur Ticket en entrant. La Halle sera ouverte au public à UNE heure et demie.

GEO. DESBARATS, HUGH ALLAN, GEO. SHEPHERD, JAS. FERRIER, Jr., WILLIAM LUNN. Comité d'Arrangements. Montréal, 23 juin.

SITUATION DEMANDEE. UN Français, arrivant de France, désirerait se placer dans une famille Canadienne comme domestique. Il a servi dans les premières maisons de Paris et est porteur d'excellentes recommandations. Il pourrait prendre soin des chevaux. S'adresser à ce bureau. 20 juin 1848.

ECOLE DE JOUR AVEC PENSION DE LA RUE SAINT-URBAIN. Principal.—M. S. Phillips, ci-devant du High School Professeurs-Assistants.—M. M. Robertson & Harris. Français et Italiens.—M. Escalonne. Dessin.—M. Morris de l'Académie Royale d'Edinburgh.

Ecole de Génie } M. G. Patterson, ci-devant du Bureau des Travaux Publics en Irlande. Mathématique. } TERMES : Payable d'avance par Quartiers.

Département Préparatoire..... Par année. 16 0 0 Anglais et Mercantile..... 8 0 0 Classiques, Mathématiques et Français. 10 10 0 Département plus avancé pour les jeunes gens qui se préparent à embrasser quelque profession..... 12 10 0 PENSIONNAIRES, £10 à £50 par année. £2—Une charge Extra pour la Classe de Dessin.

MR. PHILIPPS reconnaissant pour le patronage distingué qu'il a reçu des citoyens de Montréal, à l'honneur de les informer qu'il a maintenant complété ses arrangements pour donner dans son Académie une éducation égale à celle d'aucune autre Ecole en Canada.

Ayant pu se procurer les services de M. Patterson, on instruit les enfants dans tous les branches des sciences pratiques et du Génie-Civil, comprenant le Dessin Isométrique, la construction des chemins de fer, des chemins ordinaires, des canaux, hâves, ponts et chaussées, aqueducs, viaducs et l'amélioration des rivières, bacs, etc., etc.

Le Département de l'Arpentage et de l'Inspection ne sera pas négligé et comprendra l'Arpentage, Trigonométrie, l'Inspection marine des Rivières et aussi l'art de tirer les niveaux.

Les lectures sur la Chimie, la Philosophie et l'Histoire Naturelle seront continuées. S. PHILIPPS, PRINCIPAL. Rue St. Urbain } 15 mai 1848. }



BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE, Montréal, 3 Juin 1848. VIS PUBLIC est par le présent donné que les Lots composant le Village d'Elgin, récemment établi, le quelle se compose de la moitié sud du lot de Réserve du Clergé, No. 11. du 8a. rang du Township de Sutton, dans le Comté de Missisquoi, B. C., seront mis en vente le ou après le PREMIER AOUT prochain, au prix et aux conditions ci-après mentionnées, par Ozon J. Kestor, Ecuier, l'Agent Local à Frelsburg, à qui l'on devra s'adresser.

PRIX.—Es couant chaque Lot Conditions de vente. 1°.—Les Lots seront pris d'après le contenu spécifié dans les documents publics.

2°.—Les Occupants du bonno foi avant l'arpen-tage ont un droit de préemption. 3°.—Un dixième seulement du prix d'achat devra être payé comptant, le reste sera payable en neuf versements égaux annuels, d'un dixième chaque, au Premier Janvier, avec intérêt du jour de la vente, le premier devant se faire au premier Janvier qui suivra le jour de la vente.

4°.—Il ne sera pas reçu de Scrip en payement. On pourra, en s'adressant à l'Agent ci-haut mentionné, connaître la position et la contenance de chaque lot, et obtenir tous autres renseignements y relatifs.

5°.—Une insertion par semaine, jusqu'au temps de la vente, en français, dans La Minorve et La Revue Canadienne.—5 juin.

AUX ENTREPRENEURS. DES SOUMISSIONS adressées au Sousigné et endossées Soumissions pour Bassins, seront reçues jusqu'à SAMEDI, le 17 du courant, pour FAIRE LES QUATRE Bassins WELINGTON et ST. GABRIEL DU CANAL DE LACHINE, suivant les plans et spécifications qui peuvent être vu et examinés à ce bureau où l'on pourra se procurer d'autres détails ainsi que des formules de Soumissions.

Par Ordre, THOMAS A. BEGLY, Secrétaire. Département des Travaux Publics, 7 juin 1848.



CANAL DE CHAMBLY. AVIS est par le présent donné que, dans l'intention de rencontrer les intérêts du commerce, les Commissaires des TRAVAUX PUBLICS ont consenti de reculer l'époque de la clôture du CANAL DE CHAMBLY jusqu'à SAMEDI, le 24 jour de SEPTMBRE prochain auquel jour l'ou sera retiré du dit Canal qui restera fermé jusqu'au 20s jour du dit mois.

Par Ordre, THOMAS A. BEGLY, Secrétaire. Département des Travaux Publics, 8 juin 1848.

TABLEAU CÉLÈBRE, LA VENUS ET LE TETIEN. CE célèbre Tableau, le triomphe de l'art qui a été si justement admiré et qui a reçu des applaudissements dans les Cités de New-York, Boston et Philadelphie, depuis deux ou trois ans, est maintenant exposé à Montréal, au Méchanic's Institute, Grande Rue St. Jacques, dans la bâtisse ci-devant occupée par la Banque d'Épargne.

Admission le jour et dans la Soirée—TRENTÉ sous billets de saison, UN ECU. Les artistes sont admis gratis—10

SOURCES DE VARENNES. Le propriétaire des Sources de Varennes a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public qu'il vient de conclure des arrangements avec M. J. D. BERNARD de cette Cité pour y faire un Dépôt des Eaux des Sources de Varennes si bien connues pour leur propriété médicale.

M. BERNARD recevra de l'eau fraîche régulièrement deux fois par semaine; les précautions requises seront prises à ce que l'eau mise en bouteilles soit fraîche, les bouteilles bien lavées et bien bouchées ; tout ordre pour laissez entre les mains de M. B. sera exécuté de suite. Montréal, 23 Juin, 1848.

FERMES A LOUER OU A VENDRE A des conditions faciles. S'adresser à M. GIROUARD, à St. Benoit.

AUX MEMBRES DE L'INSTITUT CANADIEN. LES membres de l'Institut Canadien sont informés qu'ils devront assister en corps, samedi prochain, le 21, à la procession de la ST. JEAN-BAPTISTE ; on conséquence, ils sont respectueusement priés de se rendre le matin, à 7h. précises, à la salle de lecture de l'Institut, rue St. Gabriel, où ils prendront les insignes de leur société, pour aller rejoindre la St. Jean-Baptiste dans la rue St. Denis, près de l'évêché.

Par ordre, R. BELLEMARE, Secrétaire Arch. M. I. C. 19 juin.

Boutique de Laines de Berlin. MADAME WALTON a l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs qu'elle a reçu par le FRANK et le JOHN BULL le plus agréable et sûr assortiment de LAINES DE BERLIN qui ait jamais été importé au Canada.

L'achat des nuances est supérieur, et peut satisfaire tous les goûts par sa grande variété. Madame W. prend aussi la liberté de rappeler aux dames qu'elle a constamment en main tous les articles de laines dans toutes espèces d'ouvrages de goût. Bâtisse des Old Fellows } 2 juin, 1848. }

WM. MUIR, MARCHAND-TAILLEUR, 18, Rue St. Francois-Xavier,

VIENT DE RECEVOIR un assortiment riche et varié d'effets convenables à son commerce. Il invite ses amis et le public à lui faire une visite. Québec, 19 mai, 1848.

LES Soussignés ont bien l'honneur d'annoncer à leurs PRATIQUES et au PUBLIC en général, qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de

CHAPEAUX DE SOIE.

Reçu directement de PARIS, dans le mois de Janvier dernier.

PRIX.—25s. A 30s.

E. R. FABRE & CIE.

Rue St. Vincent, No. 3. 23 mars 1848.

TAPISSERIES FRANCAISES.

A VENDRE PAR

E. R. FABRE & CIE.

Rue St. Vincent, No. 3. 23 mars, 1848.—num.

AVIS.

LE Soussigné ayant constitué GEO. WEEKES, Notaire de cette ville, son PROCUREUR et AGENT pour gérer et administrer ses biens et affaires, requiert ceux à qui il peut devoir de présenter leurs réclamations pour être liquidées, et ceux qui lui sont endettés de venir payer sans délai le montant de leurs dettes respectives. JOHN DONEGANI. Montréal, 25 mai, 1848.

VITRES A VENDRE.

LA COMPAGNIE de la MANUFACTURE de VERRE de l'OSTAWA, offre à vendre:— 2,000 BOTTES de VITRES, De 7 1/2 sur 8 1/2 et de 30 sur 42 de diverses qualités.

AVIS.

VITRES de double épaisseur. PLATE GLACE, venant de cette manufacture, de qualité supérieure et égale au verre d'Allemagne. Les commandes pour toute quantité, de 30 à 42 et de toute épaisseur seront reçues et exécutées ponctuellement. Les demandes doivent être adressées au Surintendant à VALDREUIL ou au Bureau de la Compagnie à Montréal, Rue Ste. Thérèse. Bureau de la Compagnie, Montréal, 6 mars 1848.

BANQUE D'EPARGNE

DE LA

CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL

PATRON:

Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président. P. Beaubien, Secrétaire et Trésorier. A. LaRocque, V. Président. Francis Hincks, L. H. Holton, Damase Masson, Nelson Davis, H. Judah, L. T. Drummond, Joseph Bourret, H. Murbolland, Edwin Atwater, Barthw. O'Brien, Jacob DeWitt, Joseph Grenier,

AVIS est par les présentes donné que cette institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts. Les DÉPÔTS sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirs des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requérant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jedis ou Vendredis, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigeaient, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, Rue St. François-Xavier.

BANQUE D'EPARGNE.

DE LA CITÉ ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

EXTRAIT.

MONTANT dû aux Dépositaires le 31 Décembre 1847 £2675 11 7 Montant déposé depuis le 31 décembre à cette date: £2712 0 6 do. retré £25703 16 1 1468 4 5

Balances due aux Dépositaires ce jour: £64143 16 0 Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS, Caissier.

Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District. Rue St. François-Xavier. Montréal, 31 mars 1848.



AVIS DES POSTES.

A commencer JEUDI prochain le 4 MAI, et jusqu'à avis contraire, la MALLE ANGLAISE qui doit rencontrer les steamers de Boston ou de New-York à HALIFAX, sera fermée au Bureau de Poste de Montréal à TROIS heures, P. M. les MERCREDIS et les JEUDIS alternativement, c'est-à-dire Mercredi pour les steamers qui partent de Boston et Jeudi pour les steamers qui partent de New-York. Les journaux doivent être livrés avant 1 heure, P. M. ces jours là. Bureau-Général de la Poste, Montréal, 27 avril 1848.

CINQ OU SIX

COMPAGNONS-TAILLEURS

Trouveront de l'emploi en s'adressant à C. GAREAU, Rue Notre-Dame. 21 avril.

ROMUALD TRUDEAU,

APOTHECAIRE.

No. 111, Rue St. Paul, Montréal.

ON trouvera constamment chez le sus-signé, outre son assortiment complet de remèdes et parfumeries de curiosités sauvages, et de tous les objets d'Église en or et en argent, les médicaments précieux qui suivent: Pâtes végétales de Morison, de Cooper, de Brandreth de Moffatt & Co.,—Elixir Pulmonaire,—Baume de Régisse,—Baume de cerisier-sauvage de Wistar. Salsepareille de Townshend,—Vermifuge de Winer,—Baume de Miel & Co.—21 fev.

ENCORE DES NOUVELLES: UNE AUTRE REVOLUTION

Non parmi les Hommes, mais parmi les BOTTES et SOULIERS

10,000 Paires sont maintenant prêts à protéger les pieds du public de Montréal, contre les attaques des pluies du printemps, des vents d'Automne des chaleurs de l'été et contre le vieil hyver.

A LA MANUFACTURE DE BOTTES ET SOULIERS DE MONTREAL 101, rue Notre Dame, (Coin de la rue St. Gabriel.)

Allez-y avec votre argent et vous aurez plus que la valeur en cuir de première qualité et bien confectionné. Allez-y et achetez une fois. Vous êtes sûr d'y retourner encore, car là vous pouvez avoir:

Table listing various shoe types and prices, including Bottines de paille pour dames, Bottes fortes, Bottes courtes, etc.

W. DEERING & CIE appellent l'attention des marchands de la Cam-SOULIERS, que vu leur confection sous leur direction, ils peuvent recommander à leur pratique comme faits de matériaux de la première qualité, et qu'ils vendront à meilleur marché que dans aucune autre Maison de cette ville

Rappelez-vous le No. 101, Rue Notre-Dame, vis-à-vis chez G. Savage, & Fils

ECOLE DE JOUR ET DE PENSION. RUE CRAIG.

M. R. DUTTON informe respectueusement ses amis et les citoyens de Montréal qu'il a OUVERT son ETABLISSEMENT pour l'INSTRUCTION des JEUNES MESSIEURS dans toutes les branches de l'éducation nécessaire pour les qualifier pour le carrière Commerciale et Professionnelle aux termes suivants:

Education Anglaise préparatoire avec l'Arithmétique Mentale £2 10s par An. L'Écriture et l'Arithmétique par Induction et la routine ordinaire. 4 0 " Education Anglaise complète avec la composition et l'usage du Globe... 5 0 " Français et Italien en addition... 6 0 " Les langues Grecques et Latines avec le Dessin, la Sténographie et les Mathématiques en addition... 7 10 " Un petit nombre de Pupilles peuvent être pensionnés. Charges, comprenant l'Éducation complète. Au-dessous de 10 ans—£30 par année. Au-dessous de 15 ans—£35 par année. Des références respectables peuvent être données, si requises. L'Éducation Collégiale de M. DUTTON, sa longue connaissance pratique des carrières commerciale et professionnelle, son expérience lui donne la faculté de diriger ses élèves par le chemin le plus court, vers l'acquisition de ces connaissances qu'ils veulent acquérir et d'une éducation égale à aucun autre en cette Province. Une Série de Lectures Philosophiques sera commencée le plutôt possible. Bâtisse d'Ostell, partie Ouest de la rue Craig. 20 mai, 1848.

TAPIS A L'HUILE.

Grande variété de patrons et de couleurs, à vendre par

M. A. LAFLAMME.

AU NO. 165, RUE CRAIG PRES DU MARCHÉ A FOIN 4000 VERGES DE TAPIS FLEURIS à l'huile de patrons magnifiques et variés pour salons, passages et escaliers; aussi pour couvertures de tables Pianos, etc. Toiles et Soie cirées pour différents usages, Toiles pour Chapeaux, Capots, etc. —14 avril 1848.

CHAPEAUX. HENDERSON, FRERE & CIE,

Ont ouvert leur nouveau et splendide magasin No. 93, rue Notre-Dame,

AVEC UN ASSORTIMENT NOUVEAU A LA DERNIERE MODE,

Et de toutes les variétés, porte voisine de la Pharmacie de M. A. Savage.—14 avril.

DÉPÔT DE CHAPEAUX, ET DE PELLETERIES, DE G. McIVER

No. 135, Rue Notre-Dame. LE Soussigné remercie sincèrement ses amis et le public, pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu par le passé, et à l'honneur de les informer qu'il a changé de place, qu'il est maintenant rendu aux vastes et commodés magasins, récemment occupés par M. ROBERT MORRIS, Sellier, No. 135, Rue Notre Dame, où il reçoit maintenant des CHAPEAUX, CASQUETTES et tous autres articles dans sa ligne, de Londres, Paris et New-York, qui, avec les objets de sa propre confection, formeront l'assortiment le plus complet qui ait jamais été offert en cette ville. Il vient de recevoir quatre caisses de CHAPEAUX POUR DAMES, du goût le plus récent et le plus fashionable. Québec, 19 mai, 1848. GEO. McIVER.

MAGASIN DE CUIR

a bon marche.

EN GROS ET EN DÉTAIL.

ALLO & CORNELL,

TANNEUR, de Londres, prennent la liberté d'informer les marchands de Cuir, Cordonniers et Selliers de Montréal et des environs qu'ils ont ouvert un magasin, No. 6, PLACE DE LA DOUANE, côté est, où il vendront le Cuir et les fournitures detontes sortes, en gros et en détail, aux plus bas prix possible

Pour de l'Argent Comptant.

Les Marchands de la Campagne sont priées de leur faire une visite avant d'acheter ailleurs. annerie, Colborne-Avenue, Montréal, 12 au 1848.

HOTEL DU CANADA, RUE ST. GABRIEL.

MME. ST. JULIEN offre ses plus sincères remerciements pour l'encouragement qu'elle a déjà reçu, ce qui lui a permis d'établir une maison spacieuse de nature à offrir tout le confort aux dames et messieurs (voyageant ou résidant). Indépendamment d'une POSITION CENTRALE à proximité du quartier Commercial, de la Cour de Justice, des Bureaux du Gouvernement, la vaste maison [ci-devant occupée par la compagnie du Nord-Ouest,] a reçu de grandes améliorations pour assurer l'aisance et tout le confortable aux personnes qui voudraient bien continuer à en faire leur résidence.

LES FAMILLES.

trouveront de spacieux appartements, bien aérés, des salons récemment meublés et les soins les plus attentifs. Les mets, les vins les plus recherchés seront toujours choisis avec le plus grand soin.

DÉS OMNIBUS.

seront toujours prêts à l'arrivée et au départ des bateaux à vapeur pour le transport des voyageurs et leur bagage. 5 mai.

M. Louis David Rochon. AVOCAT.

A transporté son bureau rue Craig porte voisine de P. MOREAU écr. avocat. 5 mai.

REVOLUTION "A L'ENSEIGNE DU CASTOR."

N° 122, RUE ST. PAUL,

HABITANS DU CANADA, ATTENTION!

Voulez-vous être libres et indépendants, faites de l'Economie, achetez à bon marché. En ménageant vous devenez riches, libres et indépendants.

LE Soussigné en offrant ses remerciements sincères aux habitants du Canada, pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu par le passé à l'honneur d'annoncer qu'il vient de faire de grandes améliorations à son établissement. Son magasin considérablement agrandi contient 100 pieds de profondeur. Son assortiment continuera d'être complet. Par les premiers arrivages il recevra des effets et HARDES FAITES, enfin tout ce dont les FAMILLES peuvent avoir besoin qu'il vendra toujours à 15 POUR CENT MEILLEUR MARCHÉ QU'AILLEURS.

HARDES FAITES A VENDRE.

Table listing various clothing items and prices, including Surtouts Tweed Gris, 220 Surtouts, Frocks, drap noir et bleu, etc.

HARDES FAITES A ORDRE.

Table listing clothing items made to order, including Surtout Drap superfin noir, Chesterfield Drap français, etc.

Aussi une grande quantité de Chapeaux et Casquettes, tels que chapeau français de 6s à 12/6 Casquette de drap bleu, 4s à 6s; Casquette de velour d'enfants, 2s 6d à 3s; et un assortiment complet d'autres marchandises d'étapes et de goût.

Les pratiques voudront bien se rappeler qu'il n'y a toujours qu'un seul prix, aussi réduit que le public peut attendre dans la

CRISE COMMERCIALE ET MONETAIRE ACTUELLE.

LOUIS PLAMONDON.

M. L. P. est prêt à prendre aucun contrat pour fournitures à l'armée ou autres corps, et pour aucun établissement public.—Montréal, 5 mai 1848.

GROCERIES & EPICERIES.

NOUVEAU ETABLISSEMENT

Au coin des rues McGill et Saint Joseph.

M. L. A. GAREAU

A L'HONNEUR d'informer le public de Montréal et les habitants des Campagnes, qu'il ouvrira le 15 MAI courant un magasin de GROCERIES et d'EPICERIES, à l'endroit ci-dessus. Ceux qui voudront bien l'honorer de leur patronage trouveront chez lui tout ce qui sert à la consommation des familles dans cette ligne et toujours des articles de bonne qualité. Ses prix seront raisonnables.—Montréal, 5 mai.

ETABLISSEMENT DE BOURNE.

RICHE VERRE COUPE, PORCELAINE DE CHINE, FAIENCE, POTERIE, &c.

87, rue saint Paul et saint Vincent Montreal.

LE Soussigné recevra bientôt par le Syria, Sir Richard Jackson, Mozambique, Paragon, et autres vaisseaux un assortiment considérable et bien choisi de VERRE COUPE, PORCELAINE, FAIENCE et POTERIE qu'il offre en vente à très bas prix au panier ou en petites quantités pour accommoder les marchands de la campagne. ADOLPHUS BOURNE.

N. B. M. BOURNE travaille toujours comme GRAVEUR au même lieu.—5 mai 1848.

MEUBLES DE MENAGE.

ETABLISSEMENT DE GAYES.

dans la rue McGill.

SINON, allez-y et voyez par vous-même que le plus grand assortiment de meubles est offert en vente, à des prix "selon les temps les plus durs," consistant en Sofas, Canapés, Sideboards, Buffets, Tables, Commodes, Tables de Toilette, Lits, Couchettes, Matelas, Chaises, etc. Enfin tous ce qu'on peut désirer dans cette ligne.—5 mai.

L. P. BOUVEN, NOTRE DAME et St. VINCENT

AVERTIT de nouveaux ses pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local, et qu'il a tout-à-fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul, vis-à-vis la Place Jacques Cartier.

Il attend incessamment par les prochains arrivages un ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIE, articles de goût, etc. etc.—5 mai.

CHARLES GAREAU, MARCHAND-TAILLEUR,

A TRANSPORTE SON MAGASIN AU NO. 87, RUE NOTRE-DAME.

VIS-A-VIS L'ANCIEN PALAIS DE JUSTICE, 2e PORTE DE M. BOVIN, ORFEVRE.

C. G. profite de cette occasion pour remercier ses amis et le public en général pour l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, et les informe qu'il a toujours en mains un assortiment général de Draps fin, Casimeers français Satin, Etouffes pour veste, Chemises fines, Cols, Collats, Cravates, Gants, etc

IL A RECU SES LIVRES DE MODES POUR 1848. Montréal, 31 mars 1848.

INFORMATIONS DEMANDEES.

On demande des informations sur la personne de JEAN-BAPTISTE BLOUIN, Imprimeur, ci-devant de Québec. Ceux qui pourraient savoir ce qu'il est devenu et où il est, rendraient un grand service à sa famille, en communiquant ces informations au Bureau de ce journal.—Montréal, 25 avril 1848.

TERRES A VENDRE.

UNE superbe TERRE située dans la paroisse de St. Constant, avec une maison, granges, etc.—Aussi une TERRE A BOIS située dans la paroisse de Beauport, à St. Constant, à 2 1/2 milles de Québec. S'adresser à JULIEN GERVAIS, ou au Curé de la Paroisse.